



## Changement à la tête des Vitrines de Cholet

La composition du bureau des Vitrines de Cholet, association des commerçants de Cholet, change.

Le président Noël Guittet, en place depuis mars 2002, avait annoncé, depuis un certain déjà, qu'il souhaitait passer le témoin à quelqu'un d'autre. En fait, ce sont deux co-présidents qui lui succèdent. Alain Martineau, photographe et Sébastien Niedland, de Super U. Noël Guittet est désormais président d'honneur. Noël Guittet est désormais président d'honneur.

**Vice-présidents** : Jean-Louis Belin,

Les Compagnons Cavistes, Jean-Michel Pineau Maison de la Literie, Laurent Thomas, Allianz. Vice-présidente Sylvie Tridon Atol.

**Trésorier** : Dominique Gagnerot, Jigé. **Trésorier-adjointe** : Angélique Pineau. **Secrétaire** Hervé Devienne, ECF Cerca. **Secrétaire-adjoint** : Jean-Robert Cesbron Chaussures Cesbron.

**Membre du conseil** Jean-Philippe Moreau, Dynamite Games. **Membres** : Marie-Hélène Ducept Briocherie Travot, Alain Garin, Les Opticiens Mutualistes, Olivier Sourice, Optique PK3.



Noël Guittet était président depuis 2002.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 20 juin 2013

# EDITO

Juin 2013 - n°2

## NOUVEAU CAP POUR LES VITRINES DE CHOLET !

LES VITRINES  
DE CHOLET

Après plus de **12 années** passées au service des commerçants Choletais, **Noël GUITTET** a transmis le flambeau.

A l'occasion de son Assemblée Générale du jeudi 6 juin dernier, l'Association Les Vitrines de Cholet a **renouvelé son équipe**.

L'ensemble des membres du bureau a opté à l'unanimité pour une **co-présidence de deux commerçants Choletais**.



Déjà fortement impliqués au sein des Vitrines de Cholet,

**Sébastien NIEDLAND** et **Alain MARTINEAU**  
sont désormais **Co-Présidents** de l'Association.



*« Les Vitrines de Cholet :  
des commerçants au service des commerçants ! »*

Le nouveau groupe de travail s'est déjà fixé un cap : créer une **dynamique commerciale cohérente** pour l'ensemble des commerçants Choletais.

Dès à présent **trois commissions** sont à l'oeuvre afin de déterminer le **plan d'actions** pour les trois années à venir !